



Paris, le 3 décembre 2018

**Lettre ouverte à Monsieur Olivier Dussopt ,
Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique**

Monsieur le Ministre,

Samedi 1^{er} décembre 2018, une nouvelle manifestation d'envergure mobilisait des milliers de nos concitoyens contre la politique du Gouvernement.

FO Fonction publique avait alerté depuis des mois, le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique des conséquences d'une politique d'austérité sur l'existence au quotidien des salariés.

FO Fonction publique condamne sans ambiguïté toutes les violences qui ont entouré ces manifestations, à Paris ou en province. Elle apporte également son soutien aux fonctionnaires de police particulièrement ceux qui ont été agressés ou blessés en service. La force et le chaos ne sont pas la bonne réponse : il faut renouer immédiatement et sans ambiguïté avec la démocratie sociale.

Ce mouvement rassemblait également des fonctionnaires et agents publics, actifs ou retraités lesquels représentent plus de 11 millions de personnes. Ils connaissent depuis des années une dégradation de leur pouvoir d'achat et de leur qualité de vie.

En effet, les agents publics subissent, depuis 2010, une régression sans précédent de leur pouvoir d'achat : 7 ans de gel de la valeur du point d'indice, l'augmentation des retenues pour pension civile (cotisations retraites) et enfin le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations).

Ce protocole n'avait pas obtenu le soutien des organisations syndicales (FO, CGT et Solidaires) représentant plus de 50% des personnels. Pour autant, le 1^{er} Ministre de l'époque l'avait imposé faisant fi de son résultat minoritaire. PPCR a entériné l'allongement des durées de carrière, la suppression des réductions de temps de service qui permettaient de changer d'échelons plus rapidement et a assujéti l'augmentation de la valeur du point d'indice à des indicateurs macro-économiques. Pour FO, PPCR est une machine à faire des économies budgétaires vendues contre quelques points d'indice.

Vendredi 30 novembre, le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Olivier Dussopt, annonçait son refus de mettre en place le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle, lequel, ce jour-là, n'avait pas recueilli l'assentiment majoritaire des organisations syndicales. Ce faisant, le Secrétaire d'Etat sous-entend que les droits des femmes devraient être négociés. Pour FO, les droits fondamentaux ne sont pas négociables mais doivent s'appliquer !

En revanche, FO prend acte de la décision cohérente du Secrétaire d'Etat avec la loi de 2010 sur la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique et la règle des accords majoritaires. C'est pourquoi nous invitons le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique à rouvrir sans délai des négociations pour corriger les effets néfastes du protocole minoritaire (PPCR) dans l'objectif d'améliorer véritablement les carrières et en revalorisant la valeur du point d'indice.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, en tant que premier employeur de ce pays, montrez l'exemple et ouvrez immédiatement des négociations. L'exemplarité et l'engagement de l'Etat employeur à prendre en compte les revendications des salariés portées par les organisations syndicales sera un élément essentiel de sortie de crise - tant dans le privé que le public.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER
Secrétaire général